

communiqué

Date

Pour publication

Le 13 avril 1987

Nº 065

LE CANADA ET L'ÉGYPTE CONCLUENT UN ACCORD AÉRIEN

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, le très honorable Joe Clark, et le ministre des Transports, l'honorable John C. Crosbie, ont annoncé aujourd'hui qu'un accord aérien est intervenu entre le Canada et la République arabe d'Égypte.

L'accord prévoit que les transporteurs aériens nationaux des deux pays jouiront de droits d'atterrissage réciproques à Montréal (Mirabel) et au Caire.

La conclusion de cette entente favorisera l'essor du tourisme entre les deux pays, ce qui aura par ailleurs des retombées positives pour l'aéroport de Mirabel.

